

Informations municipales

Semécourt

Avril 2017

EDITO DU MAIRE

Lors du dernier conseil municipal, le budget primitif a été voté. Ce budget, établi en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, permet de poursuivre les investissements nécessaires pour le bien-être des habitants.

Les taxes locales ont été votées sans augmentation et ce depuis plus de trente ans en restant à un niveau tout à fait supportable (6,78 % pour la taxe d'habitation, 7,93 % pour le foncier bâti et 45,68 % pour le foncier non bâti).

Nous continuerons également à réaliser les investissements sans recours à l'emprunt.

Les subventions souhaitées par les associations ont été validées et à la demande de Domino, la municipalité s'est substituée à la Région qui a unilatéralement mis fin à sa participation financière au poste de la directrice de l'association.

Ce budget rationnel et dynamique est donc opérationnel et permet aux élus de poursuivre les actions afin d'offrir aux habitants un cadre de vie en constante amélioration et un bien vivre ensemble.

Une convention entre le Préfet et l'Evêque préconise des heures d'angélus, le matin à 8 heures et le soir à 19 heures. Désormais ce sont à ces heures que les cloches sonneront.

***Votre Maire,
Eugène WEISSE***

A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le Maire et les élus iront à la rencontre des habitants le **samedi 6 mai 2017** à partir de 9h30.
Ce tour du village concernera la Place de la République, les rues Poncelet, Jacquemin, des Vergers, des Mûriers et des Prés.

Job d'été jeunes

La commune embauche pour la période estivale des jeunes du village en tant qu'adjoints techniques. Sont concernés les jeunes de 16 à 18 ans n'ayant pas été retenus ou n'ayant pas déjà travaillé les années précédentes, les 16 ans étant prioritaires. Le nombre de candidats retenus sera limité à 12.

La période d'embauche est fixée par quinzaines, du 19 juin au 1^{er} septembre 2017

La rémunération sera calculée par référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 19 mai 2017.

Aides diverses

- **Participation centre aéré et colonie de vacances - année 2017**

Participation pour les enfants fréquentant un centre aéré ou une colonie de vacances :

- centre aéré : 5 € / jour dans la limite de 20 journées/an
- colonie de vacances : 7 € / jour dans la limite de 3 semaines.

Sont concernés les enfants jusqu'à 18 ans.

Pièces à fournir en mairie : RIB, attestation de présence (une facture ne suffit pas)

- **Allocation scolaire et de transport scolaire**

Aides versées aux élèves des classes de 6^{ème} à la Terminale, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté. Leur montant, versé en fin d'année scolaire, est de :

- **Allocation scolaire : 35 €**
- **Allocation de transport scolaire : 50 €**

- **Aide à la scolarité en collège**

Aide versée aux élèves des classes de 6^{ème} à la 3^o, quel que soit l'établissement scolaire fréquenté. Le montant est de **65 €**. L'aide est versée en fin d'année scolaire.

Pour l'allocation scolaire et de transport scolaire ainsi que pour l'aide à la scolarité en collège, les justificatifs à produire sont les suivants :

- ✚ Certificat de scolarité - année scolaire 2016/2017
- ✚ Relevé d'identité bancaire

Limite de dépôt pour ces aides : 15 septembre 2017.
Aucun versement ne sera plus effectué au-delà de cette date

- **Participation à un voyage linguistique année scolaire 2016/2017**

Le montant est de **90 €**.

La participation à un voyage scolaire n'est versée qu'une seule fois au cours de la scolarité.

Les justificatifs à produire sont les suivants :

- ✚ Attestation de participation au voyage, postérieure au voyage (une facture ne suffit pas).
- ✚ Relevé d'identité bancaire

- **Prime de naissance**

Octroi d'une somme de **150 €** à l'occasion d'une naissance, à verser aux parents domiciliés dans la commune.

Pièces à fournir en mairie à l'appui de la demande : RIB et acte de naissance de l'enfant

- **Prime jeunes 18 ans**

Octroi d'une somme de **150 €** aux jeunes de la commune atteignant l'âge de 18 ans.

Pièces à fournir en mairie à l'appui de la demande : RIB et carte nationale d'identité

Activités Maison des Jeunes – mois de mai 2017

Mercredi 3 mai :	activités manuelles
Samedi 6 mai :	théâtre d'improvisation
Mercredi 10 mai :	cache-cache en plein air
Samedi 13 mai :	activités clés en main
Mercredi 17 mai :	jeux de rôles (mimes)
Samedi 20 mai :	parcours d'obstacles (dojo)
Mercredi 24 mai :	des fleurs en bonbon
Samedi 27 mai :	soirée pizza
Mercredi 31 mai :	acrobranches

Horaires d'ouverture :

Pour les 12/14 ans :	mardi, jeudi et vendredi : de 17h à 19h mercredi et samedi : de 15h à 19h
Pour les 14/18 ans :	du mardi au samedi : de 19h à 22h

Venez découvrir en exclusivité un espace de 100 m² réservé aux adolescents.

Différentes activités sont proposées : flipper, baby-foot, soirées à thème : cinéma, grand quizz, crêpes-party, soirée mimes, soirée pizza, activités manuelles, activités sportives.

Pour tous renseignements :

Maison des associations, 7bis Place de la République SEMECOURT. Tél. 03 87 30 81 23

Infos

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée **vendredi 26 mai 2017**.

Collecte de sang année 2017

Les prochaines collectes de sang auront lieu à la salle des fêtes de Maizières-les-Metz aux dates suivantes :

- **Lundi 15 mai, de 15h00 à 19h30**
- **Lundi 3 juillet, de 15h00 à 19h30**
- **Lundi 7 août, de 15h00 à 19h30**
- **Lundi 25 septembre, de 15h00 à 19h30**
- **Lundi 23 octobre, de 15h00 à 19h30**
- **Lundi 4 décembre, de 15h00 à 19h30**

Collecte sélective : arrêt de la collecte des papiers en porte-à-porte

La Communauté de Communes Rives de Moselle a informé les habitants de l'arrêt de la collecte de papier en porte-à-porte. Depuis le 17 avril 2017, la collecte de papier se fait exclusivement en apport volontaire dans les bornes implantées à côté des bornes à verre :

- Rue Messompré (entrée sud de Semécourt)
- Place Curie, à côté de la salle des fêtes

La caisse ou bac bleu va disparaître. Les cartonnettes, précédemment collectées avec le papier, seront désormais mélangées aux autres déchets recyclables dans la caisse/bac jaune.

Mise en place d'un contrôle d'accès par badge sur les déchèteries communautaires

La Communauté de Communes Rives de Moselle a décidé de mettre en place un contrôle d'accès par badge sur les 4 déchèteries communautaires.

Pour recevoir votre badge, vous devez remplir un formulaire disponible au format papier en mairie, en déchèterie ou au siège de la Communauté de Communes (1 place de la Gare à Maizières-les-Metz) ou par voie dématérialisée, sur internet, à l'adresse www.rivesdemoselle.fr

Au conseil municipal le 28 mars 2017

Création de 2 postes d'adjoint technique à temps complet et à temps non complet

Le conseil municipal a décidé de recruter :

- 2 adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps complet pour faire face à des charges exceptionnelles de travail d'entretien des espaces verts pendant la période estivale.
- des adjoints techniques non titulaires saisonniers à temps non complet (job d'été pour les jeunes).

Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Le conseil municipal a décidé qu'à compter du 1^{er} avril 2017, le montant des indemnités de fonction sera fixé aux taux suivants :

- Maire : 31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- 1er adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2e adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 3e adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 4e adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Modification du tableau des effectifs du personnel

Le tableau des effectifs a été modifié comme suit :

NB	Grades actuels	Cat.	NB	Nouveaux grades	Cat.	Nb H.
1	Rédacteur	B	1	Rédacteur	B	TC
6	Adjoint technique 2 ^o classe	C	5	Adjoint technique	C	TC
1	Adjoint technique 1 ^o classe	C	1	Adjoint technique	C	TNC
1	Adjoint d'animation 2 ^o classe	C	1	Adjoint technique principal 2 ^o classe	C	TC
			1	Adjoint d'animation	C	TC

Mission Locale du Pays Messin – cotisation 2017

Le conseil municipal a fixé à 1.136,40 euros le montant de la cotisation 2017 à la Mission Locale du Pays Messin et a autorisé le Maire à mandater cette somme.

Subvention association DOMINO

Le conseil municipal a décidé de l'octroi d'une subvention d'un montant de 11.600 euros à l'association DOMINO correspondant à la participation de la commune au financement du poste de directrice d'accueil loisirs pour la période allant du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017.

Cette subvention sera reconduite tacitement d'année en année.

Compte de gestion 2016

Le conseil municipal a décidé d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2016 présenté par le Receveur.

Compte de gestion 2016 du CCAS

Le Maire a rappelé la délibération du 8 novembre 2016 par laquelle le conseil municipal a décidé de la dissolution du CCAS au 1^{er} janvier 2017. Aussi, il appartient au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du compte de gestion 2016 du CCAS.

Le conseil municipal a décidé d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2016 du CCAS présenté par le Receveur.

Compte administratif 2016 du CCAS

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, lequel peut se résumer de la manière suivante :

		Dépenses	Recettes	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	32.090,18	48.565,02	16.474,84	10.840,81	27.315,65

Au conseil municipal le 28 mars 2017 (suite)

Compte administratif 2016

Le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 :

		Dépenses	Recettes	Résultat exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalisations	Section de fonctionnement	1.062.180,29	1.577.098,32	514.918,03	2.625.806,04	3.140.724,07
	Section d'investissement	645.703,17	1.013.435,44	367.732,27	-429.517,57	-61.785,30
Restes à réaliser	Section d'investissement	24.358,75	0	0	0	0

Subventions – année 2017

Le conseil municipal a fixé comme suit le montant des subventions à verser aux associations pour l'année 2017 :

Association	Fonctionnement	Investissement	jeunes
AS Les Coteaux	2.600		250
Athlétic Club Semécourt Loisirs	1.000		
Club de l'Amitié - Semécourt	900		
Judo-Club – Semécourt	1.600		110
Domino – Semécourt	2.700		570
Bougeons Tous – Semécourt	850	1.000	230
Conseil de Fabrique – Semécourt	350		
Association Lever de Rideau - Semécourt	1.400		
Fête de la musique (organisateur)	700		
Pétanque Club de Fèves	200		
Au Pré du Coeur – Maizières-les-Metz	200		
Donneurs de sang – Maizières-les-Metz	150		
Croix-Rouge – Hagondange	150		
Fédération A.Maginot GR123 – Marange-Silvange	200		
APEI Vallée de l'Orne	1.150		
Secouristes Actifs – Maizières-les-Metz	150		
Vie Libre – Hagondange	100		
Prévention Routière	100		
La Pédiatrie Enchantée	200		
Une rose, un espoir	100		
Pompiers – Maizières-les-Metz	120		
Cheval Bonheur – Woippy	100		

N° 22/2017 - Taux des taxes locales – année 2017

Le conseil municipal a fixé ainsi qu'il suit les taux des taxes locales pour l'année 2017 :

Taxe d'habitation	6.78 %
Foncier bâti	7.93 %
Foncier non bâti	45.68 %

Budget primitif 2017

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif de l'exercice 2017 équilibré en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement	4.493.941,67 €
Section d'investissement	3.388.818,72 €

Voyage 2017

La commission d'action sociale de la commune a décidé d'organiser une sortie à Sarreguemines. Celle-ci s'adresse aux personnes domiciliées dans la commune, âgées de 55 ans et plus.

La participation demandée a été fixée à 70 € par personne (coût total 107 euros / personne), le solde étant pris en charge par la commune.

Aménagement du square Gâte-Chaux - Autorisation de signature du marché

Le conseil municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public suivant :

Entreprise retenue :

JEAN LEFEBVRE

Voie Romaine

57140 WOIPPY

Montant du marché :

77.473,25 € HT

INFORMATION TRAVAUX

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA VOIRIE Rues de Verdun et de la Somme-Gaie

D'importants travaux de requalification des rues de Verdun et Somme-Gaie vont être entrepris, entre la place Pasteur et la rue Nationale. Le chantier a déjà démarré. Pour mener à bien ces travaux, l'emprise du chantier sera divisée en plusieurs secteurs afin d'assurer la sécurité du personnel de l'entreprise Jean Lefebvre en charge des travaux, et pour permettre dans la mesure du possible la circulation sans interruption sur la départementale 112b à Semécourt.

Ainsi, pour le tronçon de travaux situé entre la place Pasteur et la rue Somme-Gaie, la circulation se fera par ½ chaussée avec une limitation de vitesse à 20 km/h. Pour cette phase, la durée des travaux est estimée à trois mois.

Le dernier tronçon de travaux situé entre la rue Somme-Gaie et la rue Nationale, sera réalisé avec une circulation alternée réglée par des feux tricolores, pour une période de deux mois.

Par ailleurs, le transit des poids lourds sera strictement interdit par la rue des Pavillons. Des aménagements spécifiques interdisant l'accès de cette rue aux camions seront mis en place pendant toute la durée des travaux.

Compte-tenu des perturbations occasionnées par les travaux, les automobilistes sont appelés à la plus grande prudence aux abords du chantier et leur vitesse de conduite devra être adaptée à la réglementation mise en place.

COLLECTE SELECTIVE - RATRAPAGE

La Communauté de Communes Rives de Moselle informe que, contrairement à ce qui a été indiqué dans le calendrier du tri 2017, un rattrapage des collectes sélectives des 1^{er} et 8 mai aura lieu le **mardi 9 mai**.

Les bacs sont à déposer la veille au soir sur le trottoir.



SYNDICAT ARBORICOLE et HORTICOLE COTISATION 2017

Quelques membres n'ont pas payé leur cotisation 2017, soit 5 €.
Ils voudront bien le faire en déposant cette somme dans une enveloppe portant leur nom et déposée au siège du Syndicat.
Pas d'autre rappel, le non règlement entraînant la radiation.
Merci de votre compréhension.

le Président , Ch. SCHMIT



Samedi 20 mai 2017 à 20h30
Salle des fêtes de Semécourt – Place Curie

Chorale Ribambel

Groupe vocal de WOIPPY. dirigé par Olivier Florio : Chef de Chœur depuis 2003.
25 choristes accompagnés, Christophe Hodebourg au piano et Alain Mann à la batterie.
Un cocktail de chansons françaises : Georges Brassens, Maxime Leforestier, Alain Souchon, Laurent Voulzy, Camille, Grégoire, Calogéro, Yves Jamait, Jean Louis Aubert ...
Une mise en scène alliant la fantaisie et la bonne humeur.



Adultes : 7 €
- 15 ans : 2 €

association.lever.de.rideau@gmail.com - facebook : Lever de rideau

La boîte à lecture



Trouvez votre plaisir dans cette boîte à lecture !

Plus de soixante-dix livres y sont actuellement à votre disposition, en voici quelques titres :

- Deux lotus en Himalaya
- Plus belle sera la vie
- La véritable histoire de Diégo, le jeune mousse de Christophe Colomb
- Cul et chemise
- En attendant minuit
- L'eau et le feu
- Aventures à Bali
- Les bals de Versailles
- Frères et sœurs, une maladie d'amour
- Savoir vivre
- Le langage au féminin
- Mon ami Frédéric
- Les enfants du soleil
- Une fille im-pos-sible
- Bahamas
- 10 revues de Terre sauvage
- Toutes les blondes ne sont pas des anges
- La température, guide de la femme
- Quand c'est fini, c'est fini !
- L'art d'accueillir les restes



MAISON DES ASSOCIATIONS DE SEMECOURT

☎ : 03 87 31 33 94 Courriel : domino57280@orange.fr
Site : semecourt-domino.fr

Vacances d'été

**POUR TOUS
DE 4 à 12 ANS**

A la salle des fêtes de SEMECOURT

***Du 10 au 13 JUILLET « LA TETE DANS LES IMAGES»**

Attention ! En raison du Jeudi 14 férié, inscription à la journée possible uniquement sur cette semaine.
Pour infos tarifs contacter notre bureau

***Du 17 au 21 JUILLET « CIRQUE D'ETE »**

***Du 25 au 29 JUILLET « BOUGEONS-NOUS»**



A la salle des fêtes de FEVES

Du 28 AOUT au 01 SEPTEMBRE « SONS ET LUMIERES»

DEBUT DES INSCRIPTIONS LE MARDI 9 MAI 2017

Domino s'autorise à annuler une prestation si les inscriptions sont insuffisantes

TARIFS

Habitants Fèves/Semécourt **92€** maximum

Habitants Extérieurs **97€** maximum

Tarifs dégressifs en fonction des ressources, du nombre de semaines de participations,

Du nombre d'enfants d'une même famille inscrits

Aide Caf et CE à déduire

Aide Mairie de Semécourt à concurrence de 15 jours par an

Tout règlement doit être soldé dès l'inscription.

INSCRIPTIONS et INFORMATIONS

Permanences bureau Maison des Associations du Mardi au Vendredi de 16h00 à 18h30

DOMINO rappelle aux **jeunes ayant 16 ans et plus** qui sont à la recherche d'un **job d'été**, que l'association leur offre la possibilité de travailler pendant les vacances. Deux postes sont à pouvoir :

Aide-animateur : Idéal pour qui souhaite une première vision du milieu de l'animation avant de passer le BAFA.

Le travail consiste à seconder l'équipe dans l'encadrement et la prise en charge des enfants, dans la gestion des tâches de la vie quotidienne.

Personnel de service : Participer à la vie du centre sur le temps du repas, préparer les tables, débarrasser ...

Pour toute information, contacter Fabienne Rittier, directrice des centres de loisirs, pendant les permanences du bureau.

MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

GALA de DANSE Samedi 10 Juin à 19h
Salle François Curel à Joeuf



EXPOSITION ATELIERS ART PLASTIQUE

Pendant le mois de Juin dans le Hall de la Maison des Associations

Venez découvrir les œuvres réalisées par nos groupes Enfants et Ados d'Artistes en herbe.

Encadrés par Karine LONG et Carmela GIOVINAZZO, ils expriment leur talent dans le dessin, le pastel sec, la peinture

Les jeunes comédiens de l'association DOMINO

Dirigés par Pascal PHILIPPON de la Cie « Les Uns les Unes »

Invitent petits et grands, amateurs de Théâtre, à leur représentation annuelle

Dimanche 25 Juin 2017

A 15h00

Salle des Fêtes de Semécourt

Au programme

« Le petit chaperon Uf » de Jean Claude Grumberg
par l'Atelier Ados

Et

« Au pays des zdoing zdoings et des ronrons »
d'après « Au pays des ressorts et des gnian gnian »
de Jacky Viallon par l'Atelier Enfants

adaptés par Pascal Philippon



**ET BIEN SUR TOUJOURS
NOS MERCREDIS LOISIRS**